



Samedi 2 décembre 2017

– VIGILANCE ORANGE – NEIGE ET VERGLAS –

**Alerte vigilance dans les Bouches-du-Rhône :
point sur les conditions de circulation à 12h**

L'alerte vigilance orange Neige Verglas a été déclenchée dans les Bouches-du-Rhône vendredi 1^{er} décembre par Météo France.

La neige commence à faiblir sur les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence. Il est tombé sur ces départements entre 5 et 15 cm sauf sur la bande littorale des Alpes-Maritimes où la pluie a dominé. Sur le Var et les Bouches-du-Rhône, il neige toujours. Sur le littoral, jusque là épargné par la neige, il commence à neiger localement entre Marseille et Toulon. Sur les Bouches-du-Rhône, on relève 3 à 12 cm à l'est d'une ligne Aix/Marseille, 0 à 4 cm plus à l'ouest.

Conditions de circulation

Jusqu'au samedi 2 décembre à 16h, la circulation est interdite dans les Bouches-du-Rhône pour les poids lourds dont le PTAC est supérieur à 7,5 tonnes (y compris les matières dangereuses) en transit vers Marseille et Aix en Provence depuis Nice sur l' A 50 et A 8 par arrêté préfectoral du préfet de la zone de défense et de sécurité Sud.

Secteur Aubagne - La Ciotat. Les conditions de circulation restent délicates.

La mairie d'Aubagne a ouvert d'hier soir le gymnase Mouren pour les automobilistes qui se trouveraient en difficulté.

2 aires de stockage pour les PL (péage de la Barque et pont de l'Etoile) accueillent actuellement les PL en transit.

La D6 sur le secteur Plan de campagne – Les Pennes-Mirabeau a été traitée.

Un accident impliquant 10 véhicules légers s'est produit sur l' A52 secteur pont de l'étoile à la jonction A52-A8 faisant 4 blessés légers pris en charge par les services de secours.

La préfecture des Bouches-du-Rhône demande à la population des différer ses déplacements.



– **En cas d'obligation de déplacement :**

- Respecter les limitations de vitesse ;
- Respecter scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation ;
- Vérifier l'état des pneus
- Prévoyez les pneus-neige
- Allumer les feux de croisement ou de brouillard si perte de visibilité;
- Utiliser les systèmes de ventilation et de dégivrage, afin de permettre le bon fonctionnement des essuie-glaces ;
- Éviter les accélérations et les à-coups ;
- Ne jamais faire tourner un moteur pour chauffer le véhicule s'il est bloqué par la neige, les gaz d'échappement peuvent provoquer des asphyxies ;
- Prévoir un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée ;

– **Se tenir informé en consultant le site Internet de Météo-France : www.meteo.fr ou par la radio (Radio France Bleue Provence)**

Twitter de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://twitter.com/prefet13>